

ETAT DES LIEUX

Techniques alternatives à la pose d'implants mammaires

Mai 2015

Ce document est téléchargeable sur www.has-sante.fr

Haute Autorité de santé

Service communication - information
2, avenue du Stade de France – F 93218 Saint-Denis La Plaine Cedex
Tél.: +33 (0)1 55 93 70 00 – Fax: +33 (0)1 55 93 74 00

Sommaire

Abré	viations et acronymes	4
1.	Contexte et demande	5
1.1	Demande globale de la DGS	
1.2	Ce document constitue une synthèse des travaux de la HAS sur les techniques alternatives aux IM	
2.	Méthode	6
3.	Résultats	7
3.1	Résultats de la recherche documentaire	7
3.2	Identification des techniques alternatives à la pose d'implants mammaires	7
3.3	Description des techniques alternatives à la pose d'implants mammaires	7
3.4	Synthèse des données	8
4.	Conclusion	16
Anne	exe 1. Demande de la DGS	17
Réfe	érences	18
Fich	e descriptive	19

Abréviations et acronymes

ANSM	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
CNEDIMTS	Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé
DGS	Direction générale de la santé
DIEP	Deep Inferior Epigastric Perforator
FR	Facteur de risque
IM	Implant mammaire
INCa	Institut national du cancer
LAGC - AIM	Lymphome anaplasique à grande cellule associé aux implants mammaires
RM	Reconstruction mammaire

1. Contexte et demande

1.1 Demande globale de la DGS

Dans le contexte d'une augmentation de cas de lymphomes anaplasiques à grandes cellules associés aux implants mammaires (LAGC-AIM)¹ (18 cas en France à la date de la saisine), la Direction générale de la santé (DGS) a demandé à la HAS par courrier du 11 mars 2015 (Annexe 1), un avis sur les indications, contre-indications, effets indésirables et les éventuelles restrictions à la pose d'implants mammaires (IM) ; ainsi que les techniques alternatives à la pose d'IM pour reconstruction après cancer du sein ou suite à une explantation liée à un lymphome anaplasique à grandes cellules (LAGC). La DGS a également demandé la mise à disposition de documents d'information spécifiques. La HAS a décidé d'une modalité de production séquentielle afin de traiter les différents volets de la demande, compte tenu des délais imposés. Seront ainsi produits :

- un état des lieux, ou synthèse des travaux de la HAS sur les indications, non-indications, contre-indications et effets indésirables des techniques alternatives à la pose d'implants mammaires:
- une actualisation de l'avis de la CNEDiMTS de 2009 après mise à jour de l'analyse systématique de la littérature relative aux implants mammaires sur les volets indications et complica-
- un argumentaire sur les techniques de reconstructions après ablation d'IM dans le contexte d'un LAGC-AIM:
- une étude de la question de l'existence d'un danger grave ou d'une suspicion de danger grave de la pose d'IM.

Ces options et les méthodologies retenues figurent dans la feuille de route de ce projet (1), mise en ligne sur le site de la HAS.

Le ministère a également sollicité l'INCa et l'ANSM, dont les objectifs sont, respectivement, d'actualiser les recommandations établies en 2011 et 2014 (INCa) et d'investiguer le rôle des implants dans la survenue de ces lymphomes (ANSM).

1.2 Ce document constitue une synthèse des travaux de la HAS sur les techniques alternatives aux IM

Le présent document est le premier livrable. Il constitue une synthèse des travaux de la HAS sur les indications, non-indications, contre-indications et effets indésirables des techniques alternatives à la pose d'implants mammaires.

Les autres livrables seront produits conformément au calendrier annoncé dans la feuille de route (1).

¹ Ces lymphomes très rares ne seraient observés que chez des femmes porteuses d'implants mammaires (conférence de presse du 17 mars 2013 - ministère de la santé).

2. Méthode

La méthode de production choisie pour cet état des lieux est fondée sur la synthèse des données des rapports d'évaluation de technologie de santé portant sur les alternatives aux implants mammaires déjà produits par la HAS.

Une recherche sans limite de date de ces rapports parmi les publications de la HAS a donc été réalisée. Les données portant sur les indications, non-indications, contre-indications et effets indésirables de ces techniques ont été extraites de ces rapports.

3. Résultats

3.1 Résultats de la recherche documentaire

Trois rapports d'évaluation technologiques produits par la HAS ont été identifiés :

- Reconstruction du sein par technique DIEP (juillet 2011) (2);
- Interventions sur le sein controlatéral pour symétrisation au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire (juin 2012) (3);
- Évaluation de la sécurité et des conditions de réalisation de l'autogreffe de tissu adipeux dans la chirurgie reconstructrice, réparatrice et esthétique du sein (janvier 2015) (4).

3.2 Identification des techniques alternatives à la pose d'implants mammaires

Les techniques alternatives à la pose d'IM identifiées dans les trois rapports d'évaluation de technologies de santé examinés sont :

- la reconstruction du sein par lambeau cutanéo-graisseux libre de l'abdomen, avec anastomose vasculaire : technique DIEP (*Deep Inferior Epigastric Perforator*) ;
- l'autogreffe de tissu adipeux (lipomodelage) ;
- les techniques de mastopexie (plastie mammaire pour ptôse) et de mastoplastie de réduction (plastie mammaire de réduction) utilisées pour symétriser le sein controlatéral au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire.

Ces techniques (ayant fait l'objet d'une évaluation par la HAS) ne représentent pas la totalité des alternatives aux implants mammaires. En effet, d'autres techniques chirurgicales de reconstruction de la forme et du volume mammaire existent et sont notamment :

- une variante à la technique classique (lambeau musculo-cutané) du lambeau de grand dorsal (nécessitant quasi-systématiquement la mise en place conjointe d'un implant mammaire) correspondant au prélèvement d'une palette musculo-cutanéo-graisseuse du grand dorsal qui éviterait le recours à un implant car l'adjonction de graisse au muscle prélevé augmente ainsi le volume du lambeau. Néanmoins, une diminution de volume du lambeau peut survenir après l'intervention et pourrait être corrigée par lipomodelage;
- le lambeau libre de grand fessier correspondant à un lambeau libre musculo-cutané ou cutanéo-graisseux pour les patientes présentant un excédant cutanéo-graisseux en région fessière ;
- le lambeau de muscle grand droit de l'abdomen ou lambeau TRAM (*Transverse Rectus Abdominis Myocutaneous*) correspondant à un fuseau musculo-cutanéo-graisseux issue de la région sous-ombilicale ; le DIEP constitue une évolution de cette technique.

Conformément à la feuille de route, ces trois dernières techniques ne sont pas prises en considération dans cet état des lieux car elles n'ont pas fait l'objet d'une évaluation par la HAS.

3.3 Description des techniques alternatives à la pose d'implants mammaires

Le Tableau 1 ci-après expose synthétiquement les techniques alternatives à la pose d'implants mammaires étudiées par la HAS.

Tableau 1. Description des techniques alternatives à la pose d'implants mammaires identifiées dans les trois précédents rapports de la HAS

Technique	Description
Reconstruction du sein par lambeau cutanéo- graisseux libre de l'abdomen, avec anastomose vasculaire - Technique DIEP	Le lambeau DIEP est un lambeau cutanéo-graisseux libre prélevé sur l'abdomen : il ne comprend ni muscle, ni aponévrose du grand droit de l'abdomen et il offre un volume de reconstruction important. Après prélèvement, il est greffé au niveau thoracique.
Autogreffe de tissu adipeux	La technique d'autogreffe de tissu adipeux se compose de quatre grandes étapes : le choix du site de prélèvement, le prélèvement du tissu adipeux, son traitement et la réinjection du tissu adipeux dans le sein.
Symétrisation sur le sein controlatéral au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire (hors implants mammaires)	 Mastopexie (plastie mammaire pour ptôse): indiquée si le sein est de même volume mais ptôsé. But: « remonter » le sein ptôsé. Méthode: aréole et mamelon remis en bonne position, glande reconcentrée et ascensionnée et retrait de la peau excédentaire. Trois techniques principales utilisées: en cas de ptôse très importante, plastie mammaire en « T inversé » avec des cicatrices péri-aréolaire, verticale et horizontale dans le sillon sousmammaire, en cas de ptôse modérée, méthode dite « verticale » avec des cicatrices péri-aréolaire et verticale, en cas de ptôse très modérée, technique du round-block avec une cicatrice uniquement péri-aréolaire. Mastoplastie de réduction (plastie mammaire de réduction): indiquée si le sein controlatéral est hypertrophique. But: diminuer et remodeler le sein restant pour l'ajuster à la taille et à la forme du sein reconstruit. Méthode: ablation du tissu glandulaire en excès, ascension du volume glandulaire résiduel qui est concentré et remodelé. Puis adaptation de l'enveloppe cutanée: retrait de la peau en excès de manière à assurer une bonne tenue et un bon galbe aux nouveaux seins. Techniques utilisées: toutes les méthodes de réduction mammaire peuvent être utilisées (technique en T, oblique, péri-aréolaire, verticale).

3.4 Synthèse des données

Les informations pertinentes portant sur les indications, non-indications, contre-indications et effets indésirables de ces techniques alternatives à la pose d'IM ont été recueillies et synthétisées sous la forme de trois tableaux selon les techniques :

- la reconstruction du sein par lambeau cutanéo-graisseux libre de l'abdomen, avec anastomose vasculaire : technique DIEP (*Deep Inferior Epigastric Perforator*) (Tableau 2);
- l'autogreffe de tissu adipeux (lipomodelage) (Tableau 3);
- les techniques de mastopexie (plastie mammaire pour ptôse) et de mastoplastie de réduction (plastie mammaire de réduction) utilisées pour symétriser le sein controlatéral au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire (Tableau 4).

3.4.1 Indications des techniques alternatives à la pose d'IM

Le choix de la technique repose sur une décision partagée entre la patiente et son chirurgien en tenant compte notamment du morphotype de la patiente et des exigences chirurgicales et carcinologiques le cas échéant. Il est important de rappeler que le chirurgien doit exposer à la patiente l'ensemble des techniques de plasties mammaires applicables à sa situation, même si celles-ci ne sont pas pratiquées par ce dernier et l'informer des risques de chacune des techniques.

Ces techniques alternatives à la pose d'IM couvrent un large champ d'indications avec néanmoins une orientation spécifique pour chacune. La technique DIEP est intéressante après mastectomie car elle permet la reconstruction d'un volume mammaire important. L'autogreffe de tissu adipeux, quant à elle, ne permet l'apport que de petits volumes s'agissant aussi bien d'une indication de chirurgie esthétique, réparatrice ou reconstructrice. Ces deux techniques ne peuvent toutefois pas toujours être mises en œuvre, car leur indication dépend du statut pondéral de la patiente. En effet, le lambeau DIEP nécessite la présence d'un excédant graisseux abdominale et l'autogreffe de tissu adipeux est contre-indiquée en cas de réserve de graisse insuffisante.

La symétrisation du sein controlatéral par les techniques de mastopexie ou de mastoplastie de réduction est indiquée en cas de constatation d'une asymétrie due à la prise en charge thérapeutique d'un cancer du sein et découle d'un choix concerté entre le chirurgien et sa patiente.

3.4.2 Restrictions médicales et contre-indications des techniques alternatives à la pose d'IM

Pour toutes ces techniques alternatives, il existe des restrictions médicales et contre-indications de nature oncologique. En effet, pour la technique DIEP, le choix du moment de reconstruction doit tenir compte du traitement carcinologique en sorte de ne pas interférer avec ce dernier. Pour l'acte d'autogreffe de tissu adipeux, les principales contre-indications sont des facteurs de risques de cancer (hors antécédent de cancer du sein), ou la mise en évidence d'une pathologie cancéreuse mammaire. Après cancer du sein, il n'est pas possible d'envisager une autogreffe de tissu adipeux en l'absence de rémission locale, ou avant un délai d'au moins deux ans après complétion des traitements locaux (seulement lorsqu'il existe un fort risque de récidive locale du cancer du sein après mastectomie totale). Enfin, il est à noter que l'acte d'autogreffe de tissu adipeux est contre-indiqué dans le cadre de la symétrisation du sein controlatéral au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire (en dehors de protocole de recherche), en raison des incertitudes liées à sa sécurité oncologique.

Des restrictions ou contre-indications sont communes à ces techniques comme le tabagisme, la présence de comorbidités générales contre-indiquant une anesthésie générale ou toute chirurgie lourde.

D'autres restrictions ou contre-indications sont spécifiquement liées à des techniques en particulier. Ainsi, la technique DIEP est contre-indiquée en cas d'obésité et d'antécédent de plastie abdominale antérieure. L'autogreffe de tissu adipeux est contre-indiquée en cas de réserve de graisse insuffisante et d'instabilité pondérale de la patiente. Les restrictions de la symétrisation sont quant à elles à discuter au cas par cas. Il s'agit d'antécédents de radiothérapie toutes causes confondues et, concernant la mastoplastie de réduction, la présence de cicatrices contre-indiquant certaines techniques pour des raisons de barrage vasculaire.

3.4.3 Bénéfices des techniques alternatives à la pose d'IM

Le principal bénéfice commun à ces techniques semble être de nature esthétique mais il existe peu d'études bien conduites dans la littérature évaluant ce bénéfice (pas de preuve scientifique de bon niveau, résultats de nature exploratoire).

La technique DIEP apporte un avantage spécifique puisque le lambeau greffé peut suivre les évolutions pondérales de la patiente. Notamment, les seins volumineux, ptôsés et de consistance graisseuse sont dits inimitables, voire difficilement imitables par une prothèse ou un lambeau habi-

tuel. Le volume et la nature strictement cutanéo-graisseuse du lambeau DIEP en ferait, dans ce contexte, la technique idéale de reconstruction mammaire (RM).

3.4.4 Complications et facteurs de risque des techniques alternatives à la pose d'IM

Il existe des complications communes à toutes ces techniques chirurgicales, comme le risque de nécrose, d'infection, de saignement et d'hématome.

Des complications de type modifications radiologiques principalement liées à la survenue, à court terme ou tardivement, de cytostéatonécroses² ont été fréquemment décrites après autogreffe de tissu adipeux. Ces modifications radiologiques sont susceptibles de gêner le suivi oncologique des patientes ; aussi, un suivi par un radiologue formé à l'imagerie mammaire des seins opérés est préconisé. L'expérience du chirurgien est inversement corrélée à la fréquence de survenue de cytostéatonécroses. La sécurité oncologique soulevée depuis le début de cette technique n'a pu être déterminée en raison de données de la littérature insuffisantes pour conclure, malgré une absence de signal négatif, sur les aspects de sécurité de cet acte.

Des complications graves spécifiques à la nature des techniques peuvent survenir. En effet, il existe un risque de nécrose totale ou partielle du lambeau et un risque de reprise chirurgicale associé à la technique DIEP. Pour l'autogreffe de tissu adipeux, certaines complications rares liées au transfert de graisse comme les embolies graisseuses ou les méningites lipoïdes ont été décrites.

De nombreuses complications mineures peuvent survenir. Par exemple, la technique DIEP peut être responsable d'une perte de force musculaire abdominale, d'un déficit sensitif de la peau périombilicale et du sein, ainsi que de la perte de la fonctionnalité de la plaque aréolo-mamelonnaire.

Les risques liés à la symétrisation du sein controlatéral dans le cadre de la prise en charge d'un cancer n'ont pu être évalués en raison de données insuffisantes dans la littérature.

Les patientes doivent être informées du profil de sécurité de chacune des techniques.

3.4.5 Conditions de réalisation des techniques alternatives à la pose d'IM

Ces techniques alternatives à la pose d'IM requièrent des compétences chirurgicales spécifiques selon les techniques pratiquées et sont réalisées dans un bloc opératoire.

La réalisation du DIEP nécessite un accompagnement paramédical spécifiquement formé en postopératoire pour surveiller le lambeau.

² La cytostéatonécrose est définie par la dégradation enzymatique du tissu adipeux par les propres lipases cytoplasmiques des adipocytes. Sous l'action lipasique, les triglycérides sont scindés en glycérol rapidement résorbé et en acides gras : une petite quantité de ces derniers se cristallise sur place ; la majeure partie subit une saponification aboutissant à la formation de savon. spécialement de savon calcaire (réf :

http://pe.sfrnet.org/Data/ModuleConsultationPoster/pdf/2004/1/7b0f6936-6c6f-47b7-b7ce-f20548ce5ee9.pdf)

Tableau 2. Reconstruction du sein par lambeau cutanéo-graisseux libre de l'abdomen avec anastomose vasculaire - Technique DIEP

Tableau 3. Autogreffe de tissu adipeux

- augmentation modérée de volume du sein - correction de difformités (ex : ondulation, contracture capsulaire) survenues après la pose d'une prothèse pour augmentation mammaire ou exploume ou de forme survenus après réduction mammaire ou mastopexie - comblement du volume manquant après le retrait d'implants - retrouver un galbe plus harmonieux sur un sein « vidé » (amaigrissement, grossesse, allaitement) - Chirurgie réparatrice sans antécédent de cancer du sein (ex : malformation evolutive et images radiologiques trop difficiles à interpréter : délai de trois ans surveillance clinique et radiologique avant intervention - aplasie du sein et hypoplasie du sein (le lipomodelage serait particulièrement intéressant	Indications médicales
tion: y zones de roses (si ant sein sein sein sein anges trop proréter: ans s linique et avant	tions ales
Toute indication: - comorbidités médicales générales contre-indiquant une anesthésie générale tabagisme - troubles de la coagulation ou conditions vasospastiques pouvant augmenter le risque de complications postopératoires prise de médicaments pouvant augmenter le risque de saignement ou d'infections Chirurgie esthétique et chirurgie réparatrice sans antécédent de cancer du sein (ex: malformation congénitale): - attente déraisonnable de la patiente quant aux résultats (augmentation mammaire importante) - réserve de graisse insuffisante - instabilité pondérale - facteurs de risque familiaux (les mêmes que lors d'une consultation d'oncogénétique), histologiques (biopsie mammaire révélant des lésions atypiques), génétiques (ex: BRCA 1 et 2, PTEN, P53) et médicaux (ex: irradiation thoracique) - pathologie cancéreuse mammaire évolutive, mise en évidence par un bilan préopératoire radiologique anormal (ACR 3, 4, 5 ou 6)	Contre-indications
Complications immédiates sur site receveur (4) (rares, évolution favorable): - nécroses graisseuses - infections - saignements ou hématomes Complications à court terme (< 5 %): - zones de cytostéatonécrose - kystes de cytostéatonécrose - micro-calcifications - infections au niveau du site de prélèvement ou du sein - saignements - cicatrices hypoesthésie - pneumothorax - embolies graisseuses - ictus ⁵ - méningites lipoïdes - endommagement de	Complications
Quantités de graisse injectées à limiter pour éviter : - cytostéatonécroses - kystes huileux Faible expérience du chirurgien (corrélation avec les cytostéatoné croses)	FR de complications
Compétence chirurgicale requise: - chirurgien titulaire d'un DESC de chirurgie plastique - titulaires d'un DES de gynécologie-obstétrique spécifiquement formés Equipe: - spécifiquement formée Exigences organisation au bloc opératoire en hospitalisation classique ou en ambulatoire - respect des précautions standards d'hygiène et mise en place de protocoles (rôle de chaque intervenant) Consultation préopératoire: - document de consentement éclairé informant en priorité les patientes sur le manque de données de bonne qualité dans la littérature pour évaluer la sécurité de cet acte	Conditions de réalisation

⁵ Manifestation brutale d'un état morbide affectant le système nerveux.

Indications	Restrictions médicales	Contre-indications	Complications	FR de compli- cations	Conditions de réalisation
 pectus excavatum déformations induites dans 		Chirurgie réparatrice après chirurgie conservatrice d'un cancer du sein :	Complications		Préconisation : - création d'un registre et
l'enfance (brûlures, accidents, rayons, chirurgie)		 absence de rémission locale, mise en évidence par un examen clinique et/ou un bilan préopératoire radiologique 	tardives (fréquentes, modifications radiologiques):		création de codes spécifiques dans la CCAM pour chaque indication de l'autogreffe de
Chirurgie réparatrice après chirurgie conservatrice d'un cancer du sein :		mammaire anormal (ACR 3, 4, 5 ou 6) - maladie métastatique non contrôlée - résection de la tumeur non <i>in sano</i> ⁴	Antécédents de cancer du sein :		tssu adipeux dans le sein
- défauts de forme ou de		- délai de moins de deux ans après	distance de la chirurgie		
volume mammaire		complétion des traitements locaux	oncologique :		
- quel que soit le temps écoulé depuis la chirurgie ³		 traitements conservateurs incomplets, que ce soit sur le plan chirurgical, radiothérapeutique ou médical 	anomalies radiologiques ⁶ - intervention		
Chirurgie reconstructrice		(notamment l'hormonothérapie)	simultanée à la chirurgie oncologique :		
- apporte un complément de		Chirurgie reconstructrice après	calcifications,		
volume, lors des		mastectomie totale :	cytostéatonécroses		
reconstructions par lambeau		- absence de rémission locale, mise en	7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
- retouches pour améliorer la forme d'une reconstruction par		evidence par un examen clinique et/ou un bilan préopératoire radiologique	Salls allecedent de cancer du sein: infection zones de		
prothèse		anormal du sein controlateral (ACR 3, 4, 5 ou 6)	cytostéato-nécrose		
petit volume		- maladie métastatique non contrôlée	Sécurité		
 quel que soit le temps écoulé depuis la chirurgie³ 		- délai de moins de deux ans après complétion des traitements locaux	oncologique :		
-		lorsqu'il existe un fort risque de récidive locale du cancer du sein	pour conclure		
			(l'absence de signal négatif est notée)		

³ Car il peut y avoir une perte de poids à distance nécessitant une retouche au niveau du sein traité.

⁴ Ce qui est contraire aux recommandations sur le traitement conservateur du cancer du sein, mais qui est encore observé dans la pratique.

⁶ La nature de ces anomalies n'est pas précisée dans les sources synthétisées.

	Indications
	Restrictions médicales
Symétrisation sur le sein controlatéral au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire : - CI dans le cadre de la symétrisation du sein controlatéral, au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire, en dehors de protocole de recherche (incertitudes liées à sa sécurité oncologique)	Contre-indications
	Complications
	FR de complications
	Conditions de réalisation

Tableau 4. Symétrisation sur le sein controlatéral au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire (hors implants mammaires)

Toutes les situations où existe une asymétrie entre les seins, résultant de la prise en charge thérapeutique d'un cancer du sein : - lors de la correction des séquelles esthétiques de traitement conservateur - lors d'une prise en charge d'emblée par chirurgie oncoplastique (traitement conservateur associé simultanément à des techniques de plastie mammaire du sein traité) - lors d'une reconstruction mammaire immédiate ou différée (quel que soit le temps écoulé depuis l'intervention thérapeutique initiale) : en fonction de la situation carcinologique, du type de reconstruction mammaire, de la forme et du volume des seins, des traitements préconisés et du choix de la patiente	Indications
Chirurgie oncoplastique: - maladies de système (en raison de l'intolérance à la radiothérapie) - choix de la patiente Symétrisation du sein controlatéral: à discuter au cas par cas: - antécédents de radiothérapie toutes causes confondues - risque opératoire important (patiente tabagique, comorbidités vasculaires, etc.) Mastoplastie de réduction: - présence de cicatrices contre-indiquant certaines techniques pour des raisons de barrage vasculaire	Restrictions médicales
Contre-indications des gestes d'oncoplastie: - présence de deux tumeurs localisées dans des quadrants séparés du sein - présence de microcalcifications occupant plus d'un quart du volume du sein - impossibilité de réaliser une radiothérapie dans un délai de deux mois (1er ou 2ème trimestre de grossesse, antécédent d'irradiation mammaire)	Contre-indications
Données insuffisantes pour évaluer le bénéfice esthétique	Bénéfices
De la chirurgie oncoplastique: - immédiates: hématomes, abcès, nécroses, désunion de cicatrices, lymphocèle - tardives: douleur, cicatrices rétractiles inesthétiques, asymétrie mammaire Données insuffisantes pour évaluer les risques de la symétrisation du sein controlatéral dans le cadre de la prise en charge d'un cancer	Complications
- garantie de l'accès sur place ou par convention aux techniques de plastie mammaire (critère d'agrément de l'INCa pour la pratique de la chirurgie des cancers mammaires) Compétence chirurgicale requise: - double compétence du chirurgien dans le cadre de la prise en charge d'un cancer du sein : oncologique et plastique Consultation préopératoire: - information de la patiente par le chirurgien de l'ensemble des techniques de plasties mammaires applicables à sa situation, même si celles-ci ne sont pas pratiquées par le chirurgien ou l'établissement consulté Consentement éclairé: - la décision procède d'un choix concerté entre la patiente et le chirurgien - l'importance d'améliorer le contenu et la reconnaissance des formations est notée	Conditions de réalisation

⁷ Aucun critère objectif d'asymétrie n'est décrit lors du processus de décision dans la littérature.

4. Conclusion

L'objectif de ce premier livrable était de produire un état des connaissances de techniques alternatives à la pose d'implants mammaires.

Quatre techniques de modification de la morphologie mammaire ont fait l'objet d'évaluation de technologie de santé par la HAS entre 2011 et 2015 :

- la reconstruction du sein par lambeau cutanéo-graisseux libre de l'abdomen, avec anastomose vasculaire : technique DIEP (*Deep Inferior Epigastric Perforator*);
- l'autogreffe de tissu adipeux (lipomodelage) ;
- les techniques de mastopexie (plastie mammaire pour ptôse) et de mastoplastie de réduction (plastie mammaire de réduction) utilisées pour symétriser le sein controlatéral au décours d'une chirurgie carcinologique mammaire.

Ces techniques chirurgicales couvrent à la fois des indications esthétiques, réparatrices (avec ou sans antécédent de cancer du sein) et reconstructrices après mastectomie. Il y a cependant des limitations à leur application dont les principales sont de nature oncologique et morphologique.

Le bénéfice de ces techniques est d'ordre psychosocial ; toutefois, les données objectives manquent ou ne sont pas de bon niveau de preuve lorsqu'elles existent.

Ces techniques alternatives restent des interventions chirurgicales dont certaines, comme la technique DIEP, sont lourdes. Elles peuvent notamment, entrainer des complications rares mais graves comme, par exemple, une nécrose totale ou partielle du lambeau pour la technique DIEP.

Ces techniques sont réalisées au bloc opératoire et requièrent des compétences chirurgicales spécifiques.

Le choix des techniques de reconstruction mammaire repose sur une concertation entre la patiente et son chirurgien après information des patientes sur l'ensemble des techniques.

Ce premier document en réponse à la demande de la DGS apposée en annexe sera complété par d'autres productions de la HAS (cf. feuille de route (1)), portant sur la conduite à tenir après ablation d'IM, sur les connaissances actuelles concernant les risques et bénéfices des IM, et la question spécifique des indications esthétiques des IM.

Annexe 1. Demande de la DGS



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTE ET DES DROITS DES FEMMES

Paris, le 1 1 MARS 2015

Direction générale de la santé Sous-direction de la politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins Bureau des dispositifs médicaux et autres produits de santé (PP3) Pégase n° D-15-005785

Monsieur le Président, Chu Jean-du

Depuis le début des années 2000, le nombre de femmes porteuses ou ayant porté des implants mammaires a considérablement augmenté et est estimé à 340 000 sur le territoire français en 2014, selon les dernières données fournies par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Il est à noter que 80% de ces implantations interviennent dans un cadre esthétique contre 20% à visée reconstructrice.

Au regard des dernières données de matériovigillance de l'ANSM, confirmées par le réseau LYMPHOPATH, qui font état de 18 cas de lymphomes anaplasiques à grandes cellules (LAGC) survenus chez des femmes porteuses d'implants mammaires, il m'apparaît indispensable que la HAS rende un avis sur la place des implants mammaires dans le cadre de la chirurgie reconstructrice après cancer du sein mais aussi sur leur utilisation dans un cadre esthétique.

Cet avis portera sur :

- les indications, contre-indications, effets indésirables et éventuelles restrictions à la pose d'implants mammaires dans le cadre de la chirurgie reconstructrice après cancer du sein, d'une part, et dans le cadre de la chirurgie esthétique, d'autre part; un point spécifique de cet avis portera sur le recours à des implants mammaires chez des personnes mineures;
- les différentes techniques alternatives à la pose d'implants mammaires dans le cadre de la chirurgie reconstructrice après cancer du sein ou suite à une explantation liée à un LAGC, leurs indications, contre-indications et éventuelles restrictions;
- la mise à disposition des professionnels de santé d'un document de synthèse qui permette d'informer sur la pose d'implants mammaires d'une part et sur les différentes techniques alternatives utilisables dans le cadre de la chirurgie reconstructrice après cancer du sein ou d'une explantation liée à un LAGC d'autre part.
- une fiche d'information spécifique à destination des femmes avant toute pose d'implants mammaires reprenant ces informations dans un format adapté et compréhensible par le grand public sera également élaborée.

L'ANSM et l'INCA apporteront leur appui à cette expertise scientifique en mettant à disposition de la HAS l'ensemble des données recueillies sur les prothèses mammaires.

Eu égard à l'urgence qui s'attache à ce dossier, je vous remercie de bien vouloir m'adresser cet avis sous 2 mois.

Dunzalunt

Monsieur Jean-Luc HAROUSSEAU Président de la Haute Autorité de Santé 2 avenue du Stade de France 93218 Saint-Denis La Plaine Cedex

Le Directeur Général de la Santé,

Professeur Benoît VALLET

14, AVENUE DUQUESNE - 75000 PARIS TÉLÉPHONE: 01 40 56 00 00 - TÉLÉCOPIE: 01 40 56 00 00

Références

1. Haute Autorité de Santé. Evaluation relative aux implants mammaires. Feuille de route. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2015.

http://www.has-

sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-04/fdr implants mammaires vd.pdf

2. Haute Autorité de Santé. Reconstruction du sein par lambeau cutanéo-graisseux libre de l'abdomen, avec anastomose vasculaire. Technique DIEP (Deep Inferior Epigastric Perforator) Saint-Denis La Plaine: HAS; 2011.

http://www.has-

sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-08/rapport_reconstruction_du_sein_technique_diep_20 11-08-02_16-19-12_793.pdf

3. Haute Autorité de Santé. Interventions sur le sein controlatéral pour symétrisation au décours d'une

chirurgie carcinologique mammaire Saint-Denis La Plaine: HAS; 2012.

http://www.has-

<u>sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-</u> 06/rapport symetrisation mammaire.pdf

4. Haute Autorité de Santé. Evaluation de la sécurité et des conditions de réalisation de l'autogreffe de tissu adipeux dans la chirurgie reconstructrice, réparatrice et esthétique du sein. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2015. http://www.has-

sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-02/evaluation de la securite et des conditions de re alisation de lautogreffe de tissu adipeux dans la ch irurgie reconstructrice reparatrice et esthetique du s ein - rapport devaluation 2015-0

Fiche descriptive

Intitulé	Descriptif
Méthode de travail	Evaluation d'une technologie de santé
Date de mise en ligne	Juin 2015
Date d'édition	Uniquement disponible sous format électronique sur www.has-sante.fr
Objectif(s)	Faire un état des lieux des techniques alternatives à la pose d'implants mammaires évaluées par la HAS
Demandeur	Direction générale de la santé
Promoteur	Haute Autorité de santé (HAS), service évaluation des actes professionnels (SEAP)
Pilotage du projet	Coordination : Alicia AMIGOU, chef de projet, SEAP (chef de service : Michèle MORIN-SURROCA, adjoint au chef de service : Marc GUERRIER) Secrétariat : Suzie DALOUR, assistante, SEAP
Participants	-
Recherche documentaire	Pas de limite à mars 2015 Réalisée par Virginie HENRY, documentaliste, avec l'aide de Yasmine LOMBRY, assistante documentaliste, sous la responsabilité de Frédérique PAGES, chef du service documentation - information des publics, et Christine DEVAUD, adjointe au chef de service
Auteurs de l'argumentaire	Alicia AMIGOU, chef de projet, SEAP, sous la responsabilité de Marc GUERRIER, adjoint au chef de service, SEAP
Validation	Collège de la HAS : mai 2015
Autres formats	Pas d'autre format que le format électronique disponible sur www.has-sante.fr
Documents d'accompagnement	Feuille de route (avril 2015) et décision HAS (mai 2015) disponibles sur www.has-sante.fr

